

Le fil citoyen

COMMUNE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

Bulletin
municipal

#02

DÉCEMBRE
2021

À LA UNE

RETOUR SUR UN ÉTÉ
RICHE EN ANIMATIONS



VIE MUNICIPALE

Travaux réalisés
en commissions

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Quels objectifs à
l'horizon 2030 ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les bibliothèques
se modernisent



3. Les projets pour 2022
3. Le mot de l'opposition
4. Retour sur un été riche en animations
6. Transition énergétique
7. Compétences communales & intercommunales
8. Travaux des commissions
13. Communauté de communes
14. Office de tourisme & Etat civil
15. Agenda culturel & résultats du questionnaire
16. Maisons fleuries & infos pratiques

Le dessin

Création du conseil municipal des jeunes:
ils ont enfin leurs mots à dire!



Chères Sévéragaises, Chers Sévéragais,



Nous poursuivons le travail engagé depuis 18 mois. De nombreux chantiers sont en préparation pour des actions concrètes tant à court, qu'à moyen et long terme. Nous faisons le nécessaire pour planifier les projets pour la commune et gagner en cohérence dans le cadre des programmes "Bourg-Centre" et "Petites Villes de Demain".

Notre préoccupation principale reste la santé, et nous poursuivons le travail de vaccination. Aussi, nous avons reçu l'attention de la Région Occitanie et avons adhéré au groupement d'intérêt public de la Région pour la mise en place d'un centre de médecins salariés. Ce dossier est très bien avancé administrativement.

Nous en profitons pour remercier tous les agents de la mairie qui accompagnent nos actions et réalisent leur travail dans l'intérêt de la commune. Enfin, nous sommes heureux de partager avec vous ce second bulletin municipal, que nous envisageons d'éditer 2 fois par an.

Nous vous souhaitons de très chaleureuses fêtes de fin d'année, et faisons notre possible pour remettre en place les temps de convivialité et de retrouvailles essentiels.

L'info

Réseau des Petites Cités de Caractère

Le 25 septembre dernier, la commune de Sévérac d'Aveyron, représentée par Nathalie Marty, a signé le diplôme d'entrée dans le réseau des Petites Cités de Caractère, pour le périmètre de la commune déléguée de Sévérac le Château. Cette signature a eu lieu lors de l'assemblée générale des Petites Cités de Caractère Occitanie, présidée par Jean-Pierre Lefloch, à Ambialet (81). Collioure (66) et Lupiac (32) ont également signé leur entrée ce jour là.



En effet, la commune a déposé sa candidature en janvier 2021, a reçu la commission d'homologation en mai 2021 et a été homologuée en juillet 2021. Elle rejoint ainsi un réseau dont les conditions d'admission sont particulièrement exigeantes. C'est la reconnaissance des efforts réalisés depuis plusieurs années pour mettre en place une politique de valorisation du patrimoine, d'animations de la commune et des commerces et d'amélioration de l'accueil des touristes. Rappelons que le concept des Petites Cités de Caractère a pour but de valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leurs populations limitées, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine. Le projet est de fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires.

Zoom sur

Sévrac d'Aveyron, Petite Ville de Demain (PVD)

Le programme PVD répond à l'enjeu de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs, grâce à la mise en œuvre d'un projet de territoire. C'est un programme de relance national lancé par l'Etat en 2021. Il s'organise autour de 3 piliers :



> **le soutien en ingénierie** : pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet, en particulier par le renforcement des équipes et l'apport d'expertises ;

> **l'accès à un réseau** : grâce au Club "Petites Villes de Demain", pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme ;

> **les financements** sur des mesures thématiques ciblées, en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

Notre candidature a été portée conjointement avec la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac et les villes de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac et Laissac Sévérac l'Eglise. Ainsi, la "convention cadre" du projet de territoire est travaillée à l'échelle de la Communauté de Communes. Deux emplois ont été créés et mutualisés en ingénierie de projet, ceux de Mathilde Guyot et Wanda Goujas.

Pour Sévérac d'Aveyron, le travail est d'ores et déjà engagé, en collaboration étroite avec les techniciens du Parc des Grands Causses notamment autour de la mobilité, de la transition énergétique, du programme alimentaire du territoire, de l'aménagement de la commune, etc...

Pour 2022, nous envisageons de :

- > **Réaliser une étude urbanistique** sur le 1er semestre 2022 avec le CAUE ;
- > **Engager la réflexion autour de la mobilité** avec notamment un Pôle d'Echange Multimodal autour de la gare, et une étude de mobilité sur l'ensemble de la commune ;
- > **Poursuivre les travaux de restauration des bâtiments et du patrimoine communal** : toitures des églises du Bousquet et de Saint-Chély, couverture de la salle de la cuisine du château et du pavillon d'escalier ;
- > **Poursuivre les programmes d'entretien et de rénovation des écoles**, notamment celle de Recoules-Prévinquières et de Jean Moulin ;
- > **Lancer les travaux de construction de la médiathèque municipale** ;
- > **Finaliser le projet de Centre de santé** avec les médecins salariés ;
- > **Améliorer les services et équipements** : salle des fêtes de Lavernhe, boulodrome couvert, extension du dojo et rénovation des vestiaires du stade de la Catonnerie par la communauté de communes ;
- > **Décliner des actions concrètes sur la transition énergétique** (nuit de la thermographie, extinction de l'éclairage public, participation citoyenne dans les unités de production, réseaux d'autoconsommation...) ;
- > **Poursuivre et développer les rendez-vous avec les citoyens** sur les projets de la commune (conseil municipal des jeunes, comités de quartiers, balades citoyennes, réunions de travail ouvertes aux habitants), et soutenir les initiatives citoyennes comme le projet de jardin partagé à Recoules ;
- > **Favoriser l'accès à la culture** en améliorant les collaborations et les actions culturelles autour de la saison de spectacles, et prolonger la saison estivale pour la rendre encore plus attrayante ;
- > **Développer les projets touristiques** : les sentiers de randonnées, le travail avec le réseau "Petites Cités de Caractère", la valorisation du patrimoine (Maison des Dolmens à Buzeins, Musée archéologique) ;
- > **Améliorer encore la communication** envers les habitants et vers l'extérieur, travailler sur l'image de la commune ;
- > **Proposer de nouveaux espaces pour les familles et les jeunes**, comme le City Stade de Lapanouse ;
- > **Favoriser le lien social** en proposant des animations et rendez-vous pour les familles ;
- > **Venir en aide aux familles les plus précaires** en étudiant la possibilité d'une "aide aux cantines" et concevoir le projet de "maison des solidarités" ;
- > **Lancer un diagnostic et un schéma directeur de travaux pour l'ensemble des réseaux d'assainissement** eaux usées et pluviales de la commune ;
- > **Etudier la réhabilitation des réseaux humides** de l'avenue Jean Jaures et de la rue de la Crouzette à Lapanouse.

Le mot de l'opposition

S'exprimer sur une page intitulée « opposition » n'est pas évident car notre souci, en tant qu'élus de la liste minoritaire, est d'être constructifs. De plus, sur une seule page nous ne pouvons être exhaustifs tant les sujets traités dans les collectivités sont nombreux mais nous allons évoquer les points qui nous préoccupent le plus en ce moment.

Au sein du conseil communautaire nous démarrons un très gros chantier qui nous concerne tous : **le PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal** qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Ce plan va à terme remplacer le PLU et les règlements et cartes en vigueur aujourd'hui dans nos 5 communes historiques. Nous sommes très impliqués dans ce dossier et restons à votre disposition pour faire remonter vos projets. Nous nous interrogeons sur les lignes directrices que la majorité municipale va vouloir fixer. Quelles grandes orientations du développement communal va-t-elle vouloir prendre pour les 10/15 prochaines années ?

Dans le cadre du **plan d'orientation énergétique 2030** pour les 10 prochaines années réalisé en partenariat par la commune et le Parc Naturel des Grands Causses, nous serons très vigilants sur le développement et l'implantation de futurs projets : éoliens, panneaux photovoltaïques et unités de méthanisation sur notre territoire.

La **rentrée scolaire 2021** fut marquée par des mouvements de contestation suscités par la suppression d'un poste d'enseignant à l'école de Lapanouse. L'inspection de l'Education Nationale a déclenché la colère des parents d'élèves de Recoules et de Lavernhe, en voulant régler le problème de Lapanouse en supprimant un poste à Recoules pour le partager en 2 mi-temps entre Lapanouse et Recoules ! La solution fut rejetée en bloc et nous sommes donc revenus à la situation de départ, c'est à dire deux postes, donc deux classes seulement à Lapanouse, et 3 pour Recoules et Lavernhe. En tant qu'élus, nous demandons que dès que les effectifs prévisionnels d'élèves sont connus, nous démarrions une vraie réflexion pour la rentrée 2022 afin de trouver, ensemble, les solutions les plus satisfaisantes pour la qualité de l'enseignement de nos enfants et le maintien de nos écoles étant donné la baisse d'effectif en cours. Il ne faut surtout pas attendre le dernier moment car alors on ne peut que subir. Nous devons être vigilants sur l'application de la carte scolaire afin de conserver les effectifs des écoles des villages. La commune devrait également investir dans l'apprentissage de l'anglais dans toutes nos écoles afin d'augmenter son attractivité et sa qualité d'enseignement.

Nous nous réjouissons de la création imminente du **conseil municipal des jeunes** qui est un projet qui nous tient à cœur depuis longtemps et que nous avons mis en avant dès le début de la campagne. Celui-ci permettra de faire naître des projets par et pour la jeunesse et créera de l'intérêt pour la gestion collective auprès des nouvelles générations.

Autre projet, celui de l'obtention du **label « Petites Cités de Caractère »**, porté par la commune depuis le précédent mandat et aujourd'hui abouti, nous en sommes très satisfaits et pensons que cela devrait permettre de nous donner une vitrine supplémentaire pour faire connaître notre belle cité, ainsi que tout le magnifique patrimoine historique et naturel dont nous disposons.

Les compétences aujourd'hui dévolues à la **communauté de communes** à la place de la commune sont aujourd'hui nombreuses. Cependant il semblerait qu'il y ait deux poids, deux mesures dans cette répartition : certains équipements pourtant dévolus aux services assurés par la communauté de communes, restent à la charge de la commune pour Sévérac et pas pour d'autres communes, comme la médiathèque dont le projet de construction devrait démarrer bientôt, la maison des solidarités (pour autant compétence sociale de la communauté de communes), le bâtiment du dojo, les terrains de tennis, etc. Étant donnée l'importance de la communauté de communes, de par son budget et l'étendue de ses compétences, nous sommes particulièrement préoccupés par la place de Sévérac d'Aveyron au sein de cette collectivité. Il nous semble que le maire et ses adjoints n'aient pas pris la mesure de leur rôle afin de s'assurer que le territoire du Sévéragais bénéficie des mêmes services et de libérer ainsi une part du budget communal.

Vu la façon dont nous sommes traités en communauté de communes, nous serons particulièrement vigilants à ce que les compétences eau potable et assainissement ne partent pas en communauté de communes, afin d'en garder une gestion serrée dans laquelle l'intérêt des usagers prime !

Plus que jamais, chaque territoire doit tirer son épingle du jeu, nous avons les atouts, attelons-nous à les faire fructifier, sachons accompagner les acteurs économiques, associatifs... quels qu'ils soient ! C'est le meilleur moyen de faire vivre nos écoles, nos commerces, nos associations, nos services et rendre notre vaste et belle commune plus attractive.



Retour sur un été riche en animations

Malgré une ambiance estivale particulière dans un contexte sanitaire singulier, les touristes étaient présents à Sévérac : ce sont près de 10 000 visiteurs qui sont entrés au château en juillet et août (durant les horaires d'ouverture de la billetterie).

Les élus ont souhaité allonger quelque peu cette saison estivale, en ouvrant les boutiques éphémères dès la mi-juin et jusqu'aux journées du Patrimoine (19 septembre), en proposant des spectacles dans la cité médiévale dès le mois de juin et en prolongeant les visites guidées quotidiennes du château et de la cité jusqu'à la mi-septembre.

Les touristes et les habitants de la commune et des alentours ont pu profiter d'une riche programmation de spectacles variés (concert, cirque, théâtre, projection, cinéma, rendez-vous du mercredi...) qui ont été appréciés.

La municipalité a tenu à valoriser également les villages en proposant des séances de cinéma en plein air, des spectacles, ainsi que des visites guidées et d'autres décalées dans chaque commune historique : Lapanouse, Lavernhe, Buzeins et Recoules-Prévinquières.

Nous tenons à remercier chaleureusement les guides conférenciers, ainsi que les saisonniers, dont le travail a été apprécié et reconnu par tous.

Comme événements marquants de l'été 2021, nous pouvons noter :

- La venue de la compagnie basque « le Petit Théâtre Pain », compagnie dont le travail est nationally reconnu, qui a joué son spectacle « Le Grand bancal » à Lavernhe ;
- Le château qui s'est paré de mille lumières, couleurs et images grâce au travail de « Delirium Lumens », au son du concert du groupe La Beluga ;
- La projection du film « Kaamelott » dans la cour du château, qui a attiré quelques 130 personnes.

La Maison de Jeanne a également été ouverte au public, afin de présenter son histoire, son architecture et son évolution. Cette animation assurée par Alice Tabart, (compagnie Mesdames A) a conquis les visiteurs curieux.

Cependant, les protocoles mis en place ont contraint la municipalité à fermer le Musée archéologique, et nous déplorons également la fermeture de la Maison des Consuls durant le mois d'août 2021.

Malgré une baisse de fréquentation sur la fin de l'été, les artisans présents dans les boutiques éphémères sont partants pour revenir l'an prochain.

Nous allons dès à présent travailler à l'organisation de la saison estivale 2022.

La bibliothèque prend l'air



Les mercredis au château



Visite affective de Buzeins

A la une : saison culturelle estivale



Les Violons de l'automne



Découverte de la Maison de Jeanne



Divertissements au Moyen-Age



Spectacles du mercredi



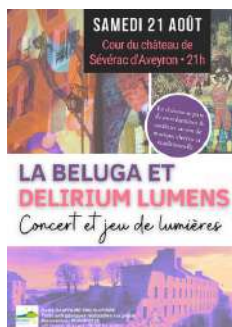
Structures musicales dans la cité



Animations historiques



Soirées astronomie, marchés gourmands, spectacles du mercredi, concerts et jeux de lumières, spectacle de feu et visites décalées n'ont eu de cesse de rythmer l'été !



Visites avec Miss Grumpy

Environnement

QUALITÉ DE L'AIR

La qualité de l'air est un des sujets de préoccupations environnementales le plus important aux yeux des Français. La municipalité de Sévérac d'Aveyron, préoccupée par cette thématique depuis son élection, a choisi la société AtmoTrack pour surveiller la qualité de l'air de la commune. Aujourd'hui, 5 capteurs mesurant les particules ont été mis en place.

La concentration des particules fines et grossières dans l'air a un rapport direct avec la santé de la population. Aujourd'hui l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande :

Matières particulaires fines (PM2.5)	Matières particulaires grossières (PM10)
10 µg/m3 moyenne annuelle	20 µg/m3 moyenne annuelle
25 µg/m3 moyenne sur 24 heures	50 µg/m3 moyenne sur 24 heures

Les séveragais ont désormais accès aux données locales soit via le site Internet de la mairie (www.severacdaveyron.fr) soit à travers l'application Caeli téléchargeable gratuitement sur l'App Store et le Play Store. Il est également prévu d'archiver les rapports d'activité par mois sur le site internet de Sévérac d'Aveyron.

Agriculture

Une étude menée par les étudiants de SupAgro Montpellier a permis de mettre en évidence les problèmes récurrents liés à la transmission des fermes et à l'installation de nouveaux agriculteurs.

De nombreux porteurs de projets contactent la municipalité afin d'être appuyés dans leur recherche de foncier car, malgré les efforts et l'énergie dépensés, très peu aboutissent.

Six personnes sont actuellement à la recherche de terrain pour s'installer sur notre territoire, notamment pour réaliser du maraîchage, de la production de laine ou encore de la culture de plantes médicinales.

Aussi, la municipalité a opté pour que la SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) gère l'ensemble de ses terrains communaux dans une seule et même convention. Cette démarche a été initiée par souci de lisibilité, de cohérence et d'harmonisation. Il n'est pas exclu que la municipalité s'oriente vers une gestion similaire des biens de sections. Les ayants droits en question n'y étant pas opposés.

Ces deux actions permettraient aux agriculteurs d'avoir une certaine garantie sur les terrains qu'ils exploitent mais aussi à la municipalité d'avoir un schéma cohérent et lisible sur tout son territoire.

Transition énergétique :

quels objectifs à l'horizon 2030 ?

Cette année, Sévérac d'Aveyron a mis l'environnement au cœur de sa politique. Le conseil municipal, à travers la délibération du 31 mars 2021, a mandaté le Parc Naturel des Grands Causses pour accompagner la commune dans la définition d'une politique énergétique territoriale partagée et dans la définition d'une politique énergétique patrimoniale (bâtiments publics et éclairage public) dans un cadre de transition énergétique global.



L'objectif est de se doter d'une stratégie énergétique ainsi qu'une feuille de route pour les dix prochaines années. La municipalité a fait le choix d'associer les habitants de la commune à cette démarche. Ainsi, 53 personnes ont participé à 5 ateliers sur la transition énergétique.

Les élus et les habitants ont proposé de diminuer la consommation énergétique en moyenne de 23% mais aussi de multiplier par 1.84 la production d'énergies renouvelables en moyenne. Les objectifs ont globalement été partagés par tous les groupes avec des divergences sur les modes de production des énergies renouvelables.

La majorité des participants souhaitent des efforts conséquents sur les bâtiments tertiaires et résidentiels. Les citoyens attendent des collectivités un devoir d'exemplarité sur le patrimoine public et de renforcer la sensibilisation sur les comportements.

La concertation a fait remonter une volonté, en matière d'énergie renouvelable, de développer à présent des projets à petite échelle (en opposition aux projets type COGRA, parc solaire du pré de la Caille ou parc éolien de Montfreh). Enfin, il y a eu une volonté affichée par plusieurs groupes que la transition énergétique ne soit pas déconnectée du territoire et ne soit pas dictée par des intérêts privés. L'idée serait de monter des projets dans lesquels les collectivités et les citoyens participent plus activement.

Ces conclusions feront l'objet d'une délibération au conseil municipal pour entériner la synthèse de ce travail. Cette délibération constituera une véritable feuille de route pour les prochaines actions municipales sur les sujets de transition énergétique.



Compétences communales & intercommunales : qui fait quoi ?



Mairie de Sévérac d'Aveyron

INSTRUIRE

LES ACTES D'ÉTAT CIVIL

- > Actes de naissances, mariages, décès, PACS
- > Police des funérailles et des cimetières, autorisation des inhumations, des crémations, des exhumations...



CONSTRUIRE LES ÉCOLES

- > Gestion des écoles (maternelles et élémentaires)
- > Recrutement des Atsem (assistants territoriaux spécialisés)
- > Dépenses de fonctionnement liées à la scolarisation d'enfants dans les écoles privées ou publiques
- > Restauration scolaire des écoles primaires
- > Organisation d'activités périscolaires (cantine, garderie)
- > Service minimum d'accueil d'élèves en cas de grève des enseignants
- > Inscription dans les écoles

GÉRER

L'ASSAINISSEMENT ET LES EAUX PLUVIALES

- > Définition du zonage d'assainissement collectif
- > Réseaux publics de collecte
- > Epuration des eaux usées
- > Elimination des boues produites
- > Gestion des eaux pluviales

ORGANISER

LES ACTES CITOYENS ET ADMINISTRATIFS

- > Organisation des élections
- > Inscriptions sur les listes électorales
- > Services des cartes d'identités et des passeports
- > Organisation du recensement, des cérémonies patriotiques



GÉRER

LE POUVOIR DE POLICE

- > Police municipale
- > Police rurale
- > Exécution des actes de l'État qui y sont relatifs



GÉRER

L'URBANISME

- > Réception des demandes de permis de construire et des autres autorisations d'occupation des sols
- > Mise en valeur des espaces agricoles



FAVORISER

L'ACTION SOCIALE

- > Développement social avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- > Possibilité de créer et de gérer des établissements à caractère social : Centre communal de Santé, résidences pour personnes âgées...
- > Création et gestion de logements sociaux.



ENTRETIENIR

LE PATRIMOINE COMMUNAL

- > Gestion de la voirie communale et des chemins ruraux
- > Entretien et gestion des bâtiments communaux (mairies, salles des fêtes, salles des associations, autres espaces publics)



DYNAMISER

LA CULTURE

- > Activités culturelles et touristiques
- > Gestion des bibliothèques municipales
- > Aide aux associations

Communauté de communes des Causses à l'Aubrac

FAVORISER

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



commerciales d'intérêt communautaire

- > Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités
- > Politique locale du commerce et soutien aux activités



CONSTRUIRE

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- > Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- > Politique du logement et actions en faveur du cadre de vie et de l'habitat
- > Schéma de cohérence territoriale et Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

PROMOUVOIR

LE TOURISME

- > Gestions des équipements touristiques
- > Actions en faveur du développement touristique
- > Valorisation des chemins de randonnée



ASSURER

LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

- > Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- > Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC) : contrôle et entretien des équipements neufs, réhabilités ou existants (déléguée au Parc Naturel Régional des Grands Causses pour la commune de Sévérac d'Aveyron)

PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR

L'ENVIRONNEMENT

- > Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- > Plan pluriannuel de gestion des cours d'eau
- > Accompagnement à la transition énergétique



DYNAMISER LA VIE LOCALE

- > Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- > Animation, coordination du réseau de lecture publique
- > Animation itinérante en informatique et multimédia



Travaux des commissions

VIE CITOYENNE

Si les grands regroupements autour de thématiques importantes n'ont pas encore pu se concrétiser pour les raisons que nous regrettons tous, la commission Vie Citoyenne a pu mettre en place un certain nombre d'actions concrètes.

Première balade citoyenne dans la cité médiévale

Elle a conduit à plusieurs aménagements pour les habitants et le tourisme, et a donné naissance à un comité de quartier. D'autres travaux sont à venir.

Nettoyage autour du lac de la Cisba

En juin dernier, l'édition de « Nettoyons la nature » s'est déroulée aux abords du lac de la Cisba et s'est terminée autour d'une fouace conviviale bien méritée.



Boîtes à idées

Installées dans chaque mairie déléguée, elles sont à votre disposition alors n'hésitez pas à vous en saisir !

Cloches de Buzeins

Une consultation sur un sujet de préoccupation des Buzeincols a été mise en place : quelle temporalité de sonnerie des cloches de l'église ?

Seconde marche citoyenne à Recoules-Prévinquières

Avec 2 points de départ et plus de 25 participants en tout, cette marche a donné naissance à une planification d'aménagements et de petits travaux qui sont en cours.

Devise française sur le fronton de la mairie

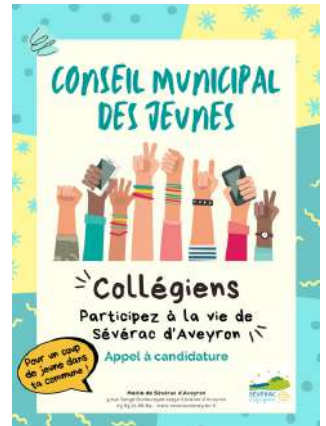
La devise "Liberté, Egalité, Fraternité" a été installée sur le fronton de la mairie : à nous toutes et tous, ensemble, de faire en sorte de préserver le sens profond et historique de ces mots.

Jardins partagés

Un travail a été engagé avec les habitants de Recoules en partenariat avec les Foyers d'Accueil Médicalisés. Le lieu des Passes à Recoules a été évoqué.

Création du Conseil Municipal des Jeunes

Cette initiative est née des commissions Vie Citoyenne et Education, en partenariat avec le collège Jean d'Alembert de Sévérac. Des élus municipaux ont fait le tour des classes pour présenter le projet et inviter la jeunesse à se mobiliser pour la vie de la cité, et participer à son rajeunissement. Suite aux élections organisées le 23 novembre 2021, une jeune équipe de 12 jeunes de 11 à 15 ans, élue pour les 2 années à venir, a vu le jour.



Les idées fusent, avec des préoccupations autour d'espaces pour la jeunesse, de la mobilité, de la culture et de l'écologie ! De l'inspiration sans filtre vers de beaux projets pleins de bon sens pour la commune !

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Niveau 6ème : AUBESQUIER-RODRIGUES Baptiste, LOUBETY Evguéni, QUINTANA Enora, ROZIERE Bastien

Niveau 5ème : BOLARINHO PACHECO Marta, FABRE-BOYER Tom, OLIER Jules, SAUVEPLANE Soan

Niveau 4ème : ALMIRE Quentin, JOIE Laurélyne, PLANCKE Hugo, ZNIDAH Myriam

FINANCES

Sept commissions finances se sont tenues en 2021 et ont permis de travailler sur les chantiers habituels de la gestion budgétaire mais aussi de mettre en place de nouveaux outils de prévision.

En 2021, la commune a mis en place son premier Plan Pluriannuel d'Investissement. Avec ce PPI, nous pouvons appréhender sur plusieurs années les investissements. Il est réactualisé tous les ans, en début d'année.

Gratuité des salles aux associations de la commune

Les salles municipales sont désormais gratuites pour les associations. C'est une année « test » avec ce dispositif. Si nous constatons une utilisation excessive, nous travaillerons sur une nouvelle méthode d'utilisation.

Plus d'infos : reservations@severacdaveyron.fr

Prix de la redevance assainissement

Pour anticiper l'augmentation à venir des coûts de fonctionnement et d'investissement sur le budget assainissement, le conseil municipal a voté une augmentation progressive sur 3 ans :

- le prix au m3 augmentera de 2%, soit 2€ au lieu d'1,97€ pour

la consommation, à compter du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 (pour une consommation moyenne de 120 m3 cela représente un surcôt d'environ 5€)

- l'abonnement passera à 62€ (au lieu de 60€) à compter du 1er juillet 2022

Taxe sur les logements vacants

Confrontée à la problématique de pouvoir proposer des logements disponibles pour l'accueil de nouvelles familles (accueil absolument nécessaire pour le maintien des services dans la commune et notamment des écoles), le conseil municipal a voté la mise en place d'une taxe d'habitation sur les logements vacants, qui sera applicable à compter de l'année 2022.

La taxe d'habitation logement vacant est un impôt dû par les propriétaires de logement à usage d'habitation, vacant depuis plus de deux années consécutives au 1er janvier de l'année d'imposition.

A venir

La commission réalise une étude pour la mise en place d'un dispositif d'aide aux cantines.

URBANISME, TRAVAUX, HABITAT

Travaux réalisés en 2021 :

- Couverture de la salle des Hommages du château de Sévérac
- Travaux de pose de panneaux photovoltaïques sur les ateliers municipaux de Recoules et sur le Dojo de Sévérac-le-Château
- Construction d'une nouvelle station d'épuration à Buzeins
- Voirie :
 - Réfection du revêtement du Haut de Lapanouse, des rues du Cantabel, des Fonds et de l'accès au Sev'Hotel
 - Reprise des trottoirs rues Castelpradou, du Clos Fleuri, de la Tricouse et du Poustel
 - Goudronnage d'une voie communale à Surguières
- Création de mur de soutènement et aménagement de stationnements rue Emile Zola et rue de la Grande Armée
- Création d'un parking pour le cimetière et élargissement de l'accès au Château
- Réalisation de la plateforme du City stade à l'espace vert de Lapanouse (pose des équipements en janvier-février 2022)

Travaux à venir :

- Réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable de l'avenue du Général de Gaulle : début des travaux en janvier 2022 (les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication seront réalisés dans un second temps)
- Extension des réseaux d'assainissement rue des Coudédiols à Recoules-Prévinquières (raccordement du Camping) : début des travaux en février-mars 2022



Toiture du château



Station d'épuration de Buzeins

- Construction d'une nouvelle station d'épuration à St Amans de Varès : début des travaux au printemps 2022
- Requalification de l'avenue Pierre Sépard avec notamment l'élargissement des trottoirs et la mise en place d'un sens unique : début des travaux le 3 janvier 2022
- Réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable, enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication de la rue du Grand Faubourg : 2ème semestre 2022
- Création d'un réseau d'assainissement collectif à St Grégoire (dernière tranche) : travaux 1er semestre 2022
- Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'école Jean Moulin et l'école de Recoules-Prévinquières : vacances d'été 2022
- Protection incendie de l'Ime de la Roquette : début des travaux janvier 2022
- Rénovation de la salle des fêtes de Lavernhe : début des travaux septembre 2022

RESSOURCES HUMAINES, VIE ADMINISTRATIVE



Personnel saisonnier

Pour la saison estivale 2021, la commune a employé 6 saisonniers (accueil du château, entretien des bâtiments et sanitaires publics, services techniques) et 3 guides-conférenciers pour les visites guidées.

Formation professionnelle

Les agents ont bénéficié en 2021 de plus de 417 heures de formation (en moyenne 8.6 heures par agents) dans divers domaines : petite enfance, électricité, urbanisme, marchés publics, lecture publique.... financées par la commune via le centre national de formation de la fonction publique (CNFPT), elles permettent d'améliorer les pratiques professionnelles et de renforcer constamment la qualité du service public.

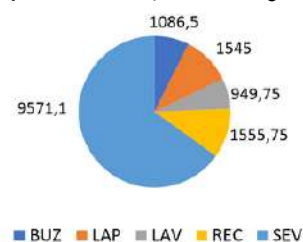
Réorganisation des services à Lapanouse

Les services de la mairie, de l'Agence Postale et de la bibliothèque seront désormais regroupés à la mairie de Lapanouse afin de garantir la proximité et une plus grande amplitude horaire. Roselyne Bourrel assure une permanence les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 14h à 18h.

Mise en place d'un tableau de bord pour l'optimisation des services techniques

Une relative proportionnalité des heures réalisées sur chaque mairie déléguée est observée.

Répartition heures / Mairies déléguées



Modernisation du système informatique/sauvegarde des données

Cet automne, la commune de Sévérac d'Aveyron, accompagnée par le Syndicat Mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie Informatique des Collectivités ou Etablissements Publics Adhérents (SMICA) et OcciCom (pour la partie fibre optique), a modernisé l'ensemble du système informatique. Ce projet a pour but d'augmenter la sécurité, la mobilité et le travail collaboratif indispensable dans une commune nouvelle regroupant 5 mairies déléguées. Il s'agit là d'une obligation légale de mise en conformité avec les règles de sécurité en vigueur.

La municipalité remercie Mme Eliette Guitard et Jacky Deltour qui ont fait valoir leur droit à la retraite, et salue l'arrivée de Joël Dardevet (services techniques), Emilie Mazenq (service communication), Stéphanie Dumas (écoles) et Maéva Beradi (apprentissage à l'école Jules Ferry).

Travaux des commissions

COMMUNICATION

La commission travaille à améliorer la communication et l'image de la commune vers l'extérieur mais aussi l'information auprès des habitants.

Concernant la communication vers l'extérieur, deux nouveaux supports ont été édités :

- un "document d'appel" de la commune, format 10x21 cm recto verso, a été imprimé en 10 000 exemplaires, distribué dans les offices de tourisme du département et à l'occasion de salons régionaux et nationaux ;
- le dépliant de présentation de la cité médiévale a été mis à jour et ré-édité à 25 000 exemplaires. Celui-ci est distribué plus localement et sert de support à la visite.

LA LETTRE D'INFO DE LA MAIRIE EST DE RETOUR

Retrouvez toute l'actualité de la mairie dans notre nouvelle lettre d'information, consultable sur notre site Internet et notre page Facebook. Inscrivez-vous sur www.severacdaveyron.fr pour la recevoir directement dans votre boîte mail.

Aussi, un travail de "relation presse" a été réalisé, notamment pour le lancement de la saison estivale, et les journées du patrimoine, dans l'objectif d'être visible dans les médias régionaux. Nous poursuivons ce travail dans l'intention de pouvoir toucher de nouveaux médias en 2022.

S'agissant du bulletin municipal, il sera édité et diffusé deux fois par an : un numéro en décembre et un numéro en juin. L'information et la communication sont également suivies et relayées par les médias locaux ainsi que sur le site Internet et la page Facebook de la mairie.



Une nouvelle chargée de communication à la mairie

Depuis le 1er juin, Emilie Mazenq occupe le poste de chargée de communication à la mairie. Elle a pour mission d'informer et de communiquer sur les actions menées par la municipalité auprès des habitants.

communication@severacdaveyron.fr

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

La saison des associations sévéragaises a été lancée le 4 septembre avec le forum des associations.

Pour la 2ème année consécutive, le forum s'est déroulé en plein air sur la place de la gare. L'engouement autour de cet événement a été important, aussi bien du côté des exposants avec plus de 30 associations présentes, que du côté des visiteurs qui sont venus nombreux les rencontrer, tout au long de la journée. Cela a permis aux associations de se faire connaître de la population sévéragaise et ainsi recueillir des adhésions. Les associations avaient besoin de retrouver une dynamique et un contact humain suite à la période covid qui leur a fait perdre bon nombre d'adhérents.

En parallèle au forum des associations, la commission vie associative souhaite mettre en place au printemps 2022, un événement qui permettra également de mettre en lumière les associations de Sévérac d'Aveyron.

Toujours dans une optique de favoriser le fonctionnement et la dynamique des associations de la commune, la gratuité aux salles de la commune a été mise en place pour elles, aussi bien pour les activités hebdomadaires que pour l'organisation d'événements. Nous espérons que cela incitera les associations à organiser toujours plus d'événements qui permettront d'animer notre cité.

Le fonctionnement des salles est à présent centralisé sur la mairie de Sévérac et principalement par Angéline Granier qui gère la réservation de toutes les salles de la commune. Plus d'infos : reservations@severacdaveyron.fr

La volonté de la mairie de Sévérac d'Aveyron est encore et toujours de valoriser les associations de notre commune en soutenant leurs actions, en restant à leur écoute et en mettant en place des projets concrets tels que le développement des infrastructures sur la commune.



ECONOMIE, AGRICULTURE, ECOLOGIE

Zones Artisanales Economiques (ZAE)

Depuis la loi Notre, la Communauté de Communes détient la compétence économique, notamment en ce qui concerne la gestion et l'installation d'entreprises sur les zones artisanales. C'est pourquoi la zone des Planes à Lapanouse, dernière ZAE communale, va prochainement être cédée à la communauté de Communes. Cela aura pour conséquence d'alléger grandement l'acquisition de parcelles sur cette zone.

La tranche des Marteliez IV devrait, quant à elle, être viabilisée sous un an environ, certaines parcelles étant d'ores et déjà réservées tout comme pour les ZAE de Roumagnac et du Pla d'Aveyron (la totalité des parcelles sont vendues ou réservées sur cette dernière).

En ce qui concerne la Zone du Ménaldesque, une étude environnementale 4 saisons est actuellement en cours mais, bien que cette zone demeure très attractive du fait de sa proximité des grands axes routiers, l'investissement demeure conséquent. Le coût de réalisation est impacté par l'obligation d'y créer un accès sur un terrain particulièrement accidenté.

Parallèlement, le bureau du Syndicat Mixte Carrefour Aveyron, propriétaire de la zone des Cazes, a validé la viabilisation d'une partie de son site. Ce sont donc 7 nouveaux hectares qui seront destinés à implanter de nouvelles entreprises.

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Dans le cadre du PAT, le Parc Naturel Régional des Grands Causses, le Conseil départemental et la Région accompagnent la municipalité sur plusieurs chantiers :

> la cuisine centrale, pour laquelle deux pistes sont actuellement étudiées : la réhabilitation de la cuisine de l'Ehpad "Gloriande" ou la centralisation des moyens sur celle du collège Jean d'Alembert, très en avance sur la réglementation EGALIM (25% de produits bio et 50% de produits locaux) ;

> l'atelier de découpe/transformation dont le Groupe d'Appui à Projet (15 éleveurs et 1 artisan boucher), appuyé par l'expertise d'un conseiller spécialisé en agroalimentaire de l'ADEFPAT, a suivi 6 journées de formation pour aboutir en décembre à la restitution de l'étude de faisabilité technique et financière (dernier pré requis pour valider la création de cette structure sur Sévérac-d'Aveyron).

MANAGER DE COMMERCE

L'obtention du label "Petite ville de demain" a permis d'obtenir l'appui d'un manager de centre bourg en la personne de Wanda Goujas, dont l'action sera orientée plus spécifiquement vers le commerce. Son poste viendra donc en complément de celui du développeur économique de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, Florian Maurel.

Les prévisions en termes d'emplois sont relativement bonnes puisque 80 à 100 emplois supplémentaires devraient être créés sous 4 à 5 ans (secteurs de la transformation alimentaire, de l'artisanat, de la distribution et de l'industrie). Sont uniquement pris en compte dans ce calcul, les projets proposés par des entreprises déjà implantées ou en cours d'installation sur notre territoire.

CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

Malgré les contraintes sanitaires, notre saison estivale s'est plutôt bien déroulée. Les spectacles ont trouvé leur public, la fréquentation du château de Sévérac a été très bonne. La maison de Jeanne a été rouverte pour le plus grand plaisir des visiteurs locaux ou non. Les nouveaux guides-conférenciers, avec les saisonniers, semblaient heureux de travailler dans notre belle cité cet été. Le pass sanitaire obligatoire a provoqué des mécontentements, mais globalement, il a été accepté par les touristes et la population locale.

Bonne nouvelle pour le tourisme : depuis le mois de juillet, le périmètre de Sévérac-le-Château vient d'être homologué « Petites Cités de Caractère ». Cela nous donnera une image bien identifiée au niveau national.

Au sujet de la lecture, nos bibliothèques évoluent. Elles sont également en cours d'informatisation. Celle de Recoules va déménager dans des locaux plus confortables et plus spacieux. Celle de Lapanouse a intégré la mairie déléguée, maintenant ainsi une ouverture quotidienne.

Notre bibliothécaire a vu son temps professionnel augmenter car les animations se multiplient, en lien avec l'intercommunalité. Notre projet de construction de médiathèque avance bien : les maitres d'œuvres choisis sont venus faire des repérages sur le terrain prévu, face au gymnase.



Au lac de la CISBA, géré par la communauté de communes, les gens ont apprécié les bancs et les tables nouvellement installés, ainsi que les plages agrandies avec du sable de rivière.

Pendant les Journées du Patrimoine, des 18 et 19 septembre, les visages des gens se sont éclairés. Ils pouvaient à nouveau se rencontrer, en extérieur, le masque n'y étant plus imposé.

Nous souhaitons, toutes et tous, sortir de cette atmosphère due au contexte sanitaire avec ses contraintes. Le lien social entretient la culture et la développe. Nos sites historiques, le spectacle vivant, la lecture et les liens sociaux sont indispensables à l'équilibre de chacune et de chacun d'entre nous.

SANTÉ, SOCIAL, HANDICAP

Vaccination

Cet été, bénévoles et élus sont restés actifs et impliqués lors des sessions de vaccination. Nous avons vacciné environ 400 personnes entre le 7 juin et le 15 septembre et une vingtaine de collégiens. Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui ont répondu présents pour assurer le bon déroulé de ces journées. Un grand merci aussi au personnel de la mairie, très impliqué dans la préparation de ces séances de vaccination.

Dossiers en cours

Nous avons soumis à l'ARS le projet de santé et le règlement de fonctionnement pour le projet du centre de santé et sommes en attente de réponse. D'autres dossiers sont en cours (cuisine centrale) ou le seront dès 2022 (projet MARPA). Nous en reparlerons dans le prochain bulletin. D'autre part, l'analyse des besoins sociaux annoncée lors du précédent bulletin a été finalisée suite au rapport de l'étudiante Lucie Puel. Le projet sera soumis à la commission pour être définitivement présenté aux membres du CCAS. Côté Ehpad, la situation se stabilise. De nouveaux collaborateurs ont été recrutés pour compléter et redynamiser une équipe bien mise à mal ces derniers mois.

Nous profitons de ce bulletin pour vous rappeler que toute personne se sentant isolée, même temporairement, peut se signaler en mairie afin d'être inscrite sur le registre des personnes vulnérables de la commune.

Fêtes de fin d'année

Les groupes de travail du CCAS s'activent pour préparer les fêtes de fin d'année. Nous renouvelons la distribution de chocolats pour les plus de 80 ans et les repas des anciens.

REPAS DES ANCIENS : LE CCAS RENOUVE AVEC LA CONVIVIALITÉ

Le CCAS organise en début d'année 2022 un repas dans nos 5 villages historiques à l'attention des personnes de plus de 70 ans de la commune (en date du 31/12/2021).

Une participation financière de 12 € sera demandée à la réservation. Si vous souhaitez venir accompagné d'une personne de moins de 70 ans, celle-ci paiera alors le tarif complet du repas à savoir 20 €. Le menu vous sera précisé ultérieurement.

L'inscription se fera à partir du 3 janvier et jusqu'au 10 janvier : pour le repas de Sévérac, les lundis, mercredis, et vendredis de 10h à 12h, pour les autres repas, aux horaires d'ouverture des mairies déléguées.

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre participation financière (chèque uniquement à l'ordre du Trésor Public). N'oubliez pas que le pass sanitaire sera demandé pour cette manifestation.

LES DATES DES REPAS SONT LES SUIVANTES

Lavernhe : 16 janvier, Recoules-Prévinquières : 23 janvier, Lapanouse : 30 janvier, Buzeins : 6 février, Sévérac : 13 février

VIE SCOLAIRE



Une rentrée scolaire mouvementée

Au contexte sanitaire encore pesant pour les enfants comme les équipes pédagogiques, se sont ajoutées des menaces de suppressions de postes d'enseignants sur la commune. Si nous savions que l'école de Lapanouse était soumise au « comptage de rentrée » espérant reconquérir un ½ poste afin de préserver la qualité d'enseignement des enfants, c'était sans compter sur une mise en concurrence avec l'école de Recoules/Lavernhe (RPI).

C'est ainsi que les parents d'élèves se sont mobilisés et ont mené des actions de blocage de toutes les écoles publiques de la commune afin que l'académie entende raison. Elus et parents ont alors été reçus par la DASEN à Rodez, et n'ont obtenu que de préserver l'école de Recoules pour cette année, tant la politique du ratio ferme les portes aux réalités de terrain.

Des effectifs demandés aux écoles dès janvier découleront les décisions académiques pour septembre prochain. Nous demandons donc aux familles d'inscrire dès à présent leurs petits.

Une réflexion globale avec les parents et les enseignants doit se mener pour anticiper la prochaine rentrée et l'accroissement de l'austérité que prévoit le gouvernement en place.

Aménagements et travaux

Le renouvellement de tout le mobilier de cantine de l'école de Jean Moulin a été effectué. Fini les vieilles tables abimées des années 70 et les chaises pleines de recoins, place aux couleurs et au revêtement lisse et antibruit, pour le mieux-être des enfants ainsi que des agents qui assurent le service. Tous les autres aménagements et travaux demandés lors des conseils des écoles sont désormais répertoriés et planifiés sur un document partagé entre les équipes enseignantes et les agents administratifs et techniques de la mairie, afin de faciliter la communication et leur réalisation.

Par ailleurs, la municipalité choisit de reconduire les itinéraires artistiques auprès des écoles en partenariat avec la communauté de communes et Aveyron Culture, afin de préserver un accès culturel sans condition pour les enfants de nos écoles publiques.

Classe inclusive

En partenariat avec l'IME de la Roquette, dans le cadre d'un projet d'inclusion, une petite classe externalisée et son enseignante viendront ½ journée par semaine dans un premier temps à l'école Jean Moulin, et partagera les temps de récréation avec les autres élèves de l'école. Ce projet sera amené à évoluer. Nous souhaitons donc bienvenue aux jeunes de l'IME à l'école publique de Sévérac !

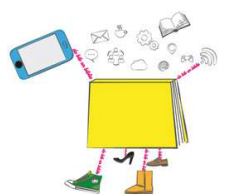
Les bibliothèques se modernisent

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques des Causses à l'Aubrac, 13 des bibliothèques du territoire sont en cours d'informatisation : Laissac, Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, Bertholène, Sévérac l'Eglise, Gaillac d'Aveyron, Recoules Prévinières, Lapanouse, Lavernhe, Sévérac-le-Château, St Saturnin de Lenne, Coussergues, Cruéjols et Saint Laurent d'Olt.

En plus de faciliter le travail des bibliothécaires, ce système permet aux lecteurs de consulter le catalogue des bibliothèques, de réserver un document en ligne, le faire venir depuis une autre bibliothèque et le rendre dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Les bibliothèques de Saint Geniez d'Olt, Laissac, Sévérac le Château, sont les premières à gérer informatiquement leurs documents.

Les lecteurs peuvent consulter le fond de ces bibliothèques à l'adresse :
<https://mediatheque.aveyron.fr/vos-mediathèques/caussesaubrac>
Le catalogue des autres bibliothèques sera en ligne début 2022.

Livres, bandes-dessinées, documentaires, livres en gros caractères, livres audios, mais aussi plus de 1600 magazines de presse, des films documentaires et d'animations, de l'auto-formation et tout le catalogue de la Philharmonie de Paris n'attendent plus que vous !



de bib en biblio

Le réseau des bibliothèques
des Causses à l'Aubrac

<http://mediatheque.aveyron.fr>
<http://www.caussesaubrac.fr>

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La communauté de communes des Causses à l'Aubrac en étroite collaboration avec les 17 communes-membres qui la compose, a lancé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) lors du Conseil communautaire du 28 septembre 2021.

Ce document d'urbanisme traduira l'ambition intercommunale pour harmoniser et organiser l'aménagement des communes à travers toutes les thématiques de la vie quotidienne (habitat, équipements et services, développement économique, mobilités, environnement, ...). Il remplacera ainsi tous les autres documents d'urbanisme actuellement en vigueur et sera le document de référence pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire et autres). Le PLUi débute en cette fin d'année 2021 par une phase de diagnostic et devrait trouver son achèvement en 2024 par l'approbation du document.

Tout au long de ce processus, des modalités de concertation ont été prévues. Des permanences seront programmées et des articles seront diffusés (presse locale, bulletins communaux, siège de la communauté de communes et mairies des communes-membres).

Faites connaître vos observations

Jusqu'à l'arrêt du projet, un registre est ouvert à cet effet au siège de la communauté de communes et dans chacune des mairies. Vous pouvez également les adresser par courrier à l'attention de Monsieur le Maire ou de Monsieur le Président.

Nouvelles consignes de tri



En Aveyron, depuis le 1er novembre 2021, trions tous les emballages et tous les papiers !

De nouveaux emballages, tels que pots, boîtes, barquettes, films plastiques et petits métaux peuvent désormais rejoindre la poubelle jaune. L'objectif de cette extension est de faciliter le geste de tri des habitants, mais aussi d'augmenter les tonnages de collecte sélective afin de valoriser un maximum de déchets tout en diminuant le sac noir. Chaque aveyronnais a reçu début novembre dans sa boîte aux lettres un courrier d'information du Sydom Aveyron. Plus d'infos sur : www.trionstouslesemballages.fr

Pour rappel, la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac fournit aux habitants des sacs translucides jaunes pour trier les emballages et les papiers. Le nombre de rouleaux distribué est conditionné par le nombre de personne composant le foyer.

Déchèterie : accès automatisé par badge

Lors de votre prochain passage à la déchèterie, remettez au gardien de déchèterie une copie de votre carte d'identité et une copie d'un justificatif de domicile (facture électricité, téléphone...), il pourra ainsi préparer votre badge d'entrée.

20 € en bon d'achat sur votre composteur

Habitants de la Communauté de communes : bénéficiez de 20€ remboursés en bon d'achat Amikado :

**RÉDUISEZ VOS DÉCHETS :
COMPOSTEZ !**

- Achetez le composteur de votre choix chez un commerçant du territoire des Causses à l'Aubrac ;
- Téléchargez le formulaire de demande de remboursement sur www.caussesaubrac.fr ;
- Envoyez le formulaire, la facture et un justificatif de domicile à la communauté de communes ;
- Recevez 20 € en bon d'achat AmiKado, à dépenser dans les commerces du territoire intercommunal.



Plus d'infos sur www.caussesaubrac.fr ou au 05 81 63 05 92

Préparation de la saison 2022

Après la saison touristique, les techniciennes de l'Office de Tourisme se consacrent aux projets divers de promotion et communication. Réussir une saison estivale implique d'être en mesure de répondre à toutes les attentes des visiteurs, les devancer, et imaginer comment cela pourrait évoluer.

Sous la direction de Lautaro Labrin, l'Office et ses quatre bureaux (Sévérac, Laissac, St Geniez et Ste Eulalie) ont des missions variées :

- **Animations** : collecte et programmation d'infos pour les différents agendas, billetteries et base de données départementale de saisie commune
- **Editions** : cartes touristiques du territoire, pochettes et sacs, cartes de vœux, dépliants visites, fiches de l'offre touristique, gestion des stocks, participation aux bourses aux dépliants
- **Groupes** : développement de l'offre, prospection, promotion et mise à jour du catalogue spécial groupes
- **Presse** : rédaction d'articles, accueil presse, création d'un dossier de presse
- **Salons** : organisation et animation des salons à l'extérieur et à l'intérieur de notre territoire

- **Prestataires** : gestion des relations avec les socio-professionnels du tourisme (ateliers personnalisés pour gérer son offre, créer et rédiger son site, répondre aux avis clients, soigner ses visuels,...) Pour les hébergements : service gratuit de visite conseil avant un classement ou une labellisation
- **Numérique** : gestion du site Internet et créations de contenus, réseaux sociaux, création des newsletters hebdomadaires, base de données départementale (SITA)
- **Activités de Pleine Nature** : gestion de l'offre, labellisations, séjours thématiques, documentation, étude et conseil, prospection, développement
- **Familles et Handicap** : création de supports (livrets de jeux, géocaching, balades à poussette, coloriages, réglementation, listing des structures, conventions pour l'accueil de personnes souffrant de différentes formes de handicap)

Renseignements et réservations de la saison culturelle municipale : 05 65 47 67 31 ou severacdaveyron@causses-aubrac-tourisme.com

Ouverture Bureau de Sévérac

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h, samedi 9h-12h (permanence téléphonique mardi 9h-12h et 14h-17h).

Etat civil

Naissances		Décès			
23 janvier	TISSE ROUQUETTE Noémie	4 janvier	DELMAS André	04 juin	GERMAIN Lucienne
12 février	DELTORT ROUMIGUIER Elio	11 janvier	MEJDOUBI Mohamed	06 juin	SARROUY Axel
15 février	BOULET Chloé	13 janvier	BLOUIN Claude	11 juin	CHALIEZ Michel
22 février	COUDERC BRUNNER Gabin	20 janvier	JEFJEF Yahya	11 juin	LOPES Olinda
26 février	BENSILHE Livia	21 janvier	BOURREL Raymonde	15 juin	BUFFET Lucette
06 mars	GELY Romie	22 janvier	CHAYRIGUES Raymonde	02 juillet	DUPUY Odette
11 mars	LAUSSEL Naé	24 janvier	SAHUQUET Georges	16 juillet	LAYSSAC Roger
04 avril	ROQUES Maxence	03 février	NOGARET Marie	26 juillet	BON Raymonde
03 mai	OUEN Loïc	07 février	MAKAREWICZ Konstantin	14 août	VIEILLEDENT Marie
14 juin	MALAVAL Maxime	19 février	MAYMARD Claude	15 août	FOLSCHWEILLER Serge
30 juin	CHAYRIGUES Jeanne	21 février	CASSAN Juliette	17 août	CADILLAC Georges
08 juillet	VAQUIER Théo	03 mars	SARROUY Gaston	25 août	DUFERMONT Alain
09 juillet	AG MOHAMED ALY Logan	14 mars	VINCENT Louis	08 septembre	DE LAPARRE DE SAINT SERNIN Marie
18 juillet	DUMAS Ezékiel	16 mars	COUDERC Michel	13 septembre	FIRMIN Agnès
12 août	POUGET Noëlie	28 mars	SARROUY Monique	14 septembre	SAGNET Marie
03 septembre	HASSINAT Prince	30 mars	POUJOL Paul	18 septembre	MONTESINOS Jean-Louis
16 septembre	GINISTY Lucie	02 avril	AZEMAR Marie-Louise	20 septembre	CALMELS Raymond
02 octobre	GERMAIN Maxime	07 avril	ANDRIEU Josette	01 octobre	RODIER Jean
07 octobre	NIEL Edouard	17 avril	ALRIC Michel	04 octobre	MAYMARD Françoise
14 octobre	SUMKOVSKI COCHAIN Lilith	29 avril	CAMBORDE Bernard	19 octobre	AUBELEAU Olga
15 octobre	VERVOITTE Clémence	13 mai	AUBELEAU Raymond	26 octobre	FABRE Paul
25 octobre	CREYSSELS Jules	04 juin	POUJOL Simone	28 octobre	BERLAGUET Jean

Mariages

1er février	GRANIER Nicolas et GINISTY Emma	25 juin	FEIJOCA Alexandre et RICARD Marine	04 septembre	BOURREL Thierry et DAURES Cécile
26 mars	GIRARD Lucien et BE Berthe	22 juillet	MATTE Emilien et BILLET Valentine	11 septembre	PAUPY Benoit et DAUDIN Fany
11 juin	CHALIEZ Nicolas et ROCAGEL Olivia	24 juillet	PALLARES Jean-François et LAFOUX Cécilia	18 septembre	ALLARD Xavier et CARRIERE Marie
12 juin	VERNET Florian et LIBOUREL Elodie	07 août	LONJON Jean-Baptiste et GIGAY Stéphanie	02 octobre	DELTOUR Dominique et POUGET Sylvie
22 juin	LAURAIN Damien et PETIT Marine	07 août	CASSAN Aurélien et ANGLADE Clémence	23 octobre	DURAND Hervé et PLENACOSTE Marion

Agenda culturel : les prochains rendez-vous



MERCREDI 22 DÉCEMBRE 2021 À 17H00

Salle d'animations de Sévérac-le-Château

Les oreilles rouges (spectacle rock)

Tout public à partir de 6 ans



VENDREDI 28 JANVIER 2022 À 20H30

Salle des fêtes de Lavernhe

Pastoral Kino (ciné-concert)

Tout public à partir de 12 ans



VENDREDI 4 FÉVRIER 2022 À 20H30

Salle d'animations de Sévérac-le-Château

La méningite des poireaux (théâtre)

Tout public à partir de 12 ans



SAMEDI 19 FÉVRIER 2022 À 20H30

Maison des Dolmens de Buzeins

Ana Carla Maza (concert jazz)

Tout public à partir de 8 ans



VENDREDI 18 MARS 2022 À 18H30

Salle des fêtes de Lapanouse

La Tuta a contes (contes du monde)

Tout public à partir de 6 ans



SAMEDI 16 AVRIL 2022 À 18H00

Salle des fêtes de Recoules-Prévinquières

J'écris comme on se venge (théâtre/arts visuels)

Tout public à partir de 12 ans



DIMANCHE 8 MAI 2022 À 15H00

Place de la Gare Sévérac-le-Château

Sources (théâtre)

Tout public à partir de 12 ans



JEUDI 26 MAI 2022 DE 14H00 À 17H00

Place de la Gare Sévérac-le-Château

Echappatoire (escape game)

Tout public à partir de 10 ans



SAMEDI 18 JUIN 2022 À 21H00

Cour du château Sévérac-le-Château

Wally, ma distinction (spectacle humour)

Tout public à partir de 12 ans

Séances de cinéma : Les vendredis 17 décembre, 7 janvier, 11 février, 4 mars, 1er avril, 13 mai, 3 juin

Salle d'animations de Sévérac-le-Château - Tout public - 5€ (2 séances par vendredi 18h et 20h30)

Plus d'infos sur www.severacdaveyron.fr

Votre avis nous intéresse

Dans notre bulletin municipal de février 2021, nous vous demandions votre avis afin de préparer au mieux les futurs rendez-vous de partage d'informations. Malheureusement nous n'avons eu que peu de retours (une petite vingtaine). Les réponses ne peuvent donc être considérées comme représentatives. Cela dit, des idées intéressantes ont été proposées et les personnes qui ont pris la peine de répondre seront contactées sur les projets pour lesquels ils souhaitent s'impliquer, quand ceux-ci se préciseront davantage. Cette démarche a été engagée pour le projet de médiathèque, et dans une autre mesure, sur la question de la transition énergétique.

Ainsi, concernant les comités de quartiers, nous pouvons d'ores et déjà saluer la démarche des habitants de la cité médiévale qui se sont saisis de cette proposition suite à la balade citoyenne organisée avec la mairie. Une nouvelle rencontre a d'ailleurs eu lieu à leur demande afin de maintenir la dynamique lancée. Si une seconde balade citoyenne s'est faite à Recoules avec les habitants, et que d'autres viendront, nous vous encourageons encore à vous rapprocher de vos voisins et à vous organiser en petits comités, de manière à solliciter collectivement les élus. Des rencontres peuvent s'organiser sur des sujets que vous aurez ainsi soulevés.

Type de support de communication : Malgré peu de réponses au questionnaire, la quasi-totalité des personnes ayant répondu appréciant

lire le bulletin municipal. Cela conforte notre choix de vous le distribuer 2 fois par an. Plusieurs demandes d'installation de panneaux d'affichage ont aussi été relevées et nous sommes en réflexion sur des lieux stratégiques. Les réunions publiques semblent aussi assez demandées. De ce fait, quand le contexte sanitaire le permettra, nous privilégierons ce mode de rencontre, et vous convierons sur les grands thèmes.

Propositions : La question d'éteindre ou baisser l'éclairage public la nuit revient plusieurs fois. Sachez que des contraintes techniques sont à prendre en compte, et que c'est à l'étude avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à ce sujet. Pour ce qui est des espaces pour les jeunes qui ont été proposés, c'est en grande partie avec le conseil municipal des jeunes nouvellement mis en place que nous remédierons à ce manque sur l'ensemble de la commune.

Formation aux premiers secours : Les participants au questionnaire sont majoritairement intéressés pour se former aux premiers secours. Dans un premier temps, cette formation devrait être dispensée pour l'ensemble des agents municipaux et des élus. Un partenariat avec les pompiers locaux et l'assurance de la mairie devrait pouvoir permettre d'organiser des sessions aux habitants à moindre coût pour la collectivité, collectivité qui gagnera ainsi en gestes qui sauvent.

Concours de maisons fleuries

Félicitations à tous les participants !



Madame Chazottes



Madame Joie



Madame Pauze (n°2 catégorie balcon)



Madame Aragon



Madame Girou



Monsieur Molinié (n°1 catégorie jardin)



Monsieur Sabate



Madame Panis (n°1 catégorie balcon)



Monsieur Jeanjean



Madame Deltour (n°2 catégorie jardin)



Madame Lavaur



Madame Allidières



Monsieur Thery



Madame Lakowdes (n°3 catégorie balcon)



Madame Ragot

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

9 rue Serge Duhourquet

12150 Sévérac d'Aveyron

05 65 71 66 84

contact@severacdaveyron.fr

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUZEINS

Place du Monument, Buzéins

05 65 47 62 78

buzéins@severacdaveyron.fr

Lundi : 8h30 - 12h15

Jeudi : 13h30 - 17h30

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAPANOUSE

6 Place de l'Église, Lapanouse

05 65 71 60 57

lapanouse@severacdaveyron.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
14h00 - 18h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAVERNHE

Place de la Mairie, Lavernhe

05 65 47 62 97

lavernhe@severacdaveyron.fr

Mardi : 8h30 - 12h15

Vendredi : 8h30 - 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Avenue Victorin Mas,
Recoules-Prévinquières

05 65 47 64 02

recoules@severacdaveyron.fr

Mardi : de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 8h30 à 12h30

BIBLIOTHÈQUES

BUZEINS

Lundi de 8h30 à 12h15 et de 13h à
16h - Jeudi de 13h30 à 17h

LAPANOUSE

Du lundi au vendredi de 9 à 12h
Mercredi de 10h à 12h

LAVERNHE

Mardi et vendredi de 8h30 à 12h15

RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Samedi de 10 à 12h

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU

Mercredi de 15 à 19h

Samedi de 10 à 12h

RESTEZ INFORMÉS !

Inscrivez-vous à la lettre
d'infos de la mairie sur
www.severacdaveyron.fr